



*4 mars 2015 - Actualité*

## **"Notre pays a besoin de relancer la construction pour loger décemment tous les Français"**

---

Manuel Valls s'est rendu, mercredi 4 mars, en compagnie de Sylvia Pinel, à Cachan (Val-de-Marne) pour réaffirmer le soutien du Gouvernement aux maires bâtisseurs. "Relancer la construction, c'est un impératif économique. C'est également une nécessité sociale. Tous les Français doivent avoir

accès à un logement abordable", a déclaré le Premier ministre, qui a présenté les modalités de la nouvelle aide financière, d'une enveloppe globale de 100 millions d'euros, qui sera versée d'ici à la fin de l'année aux communes modestes construisant un nombre important de logements.

---

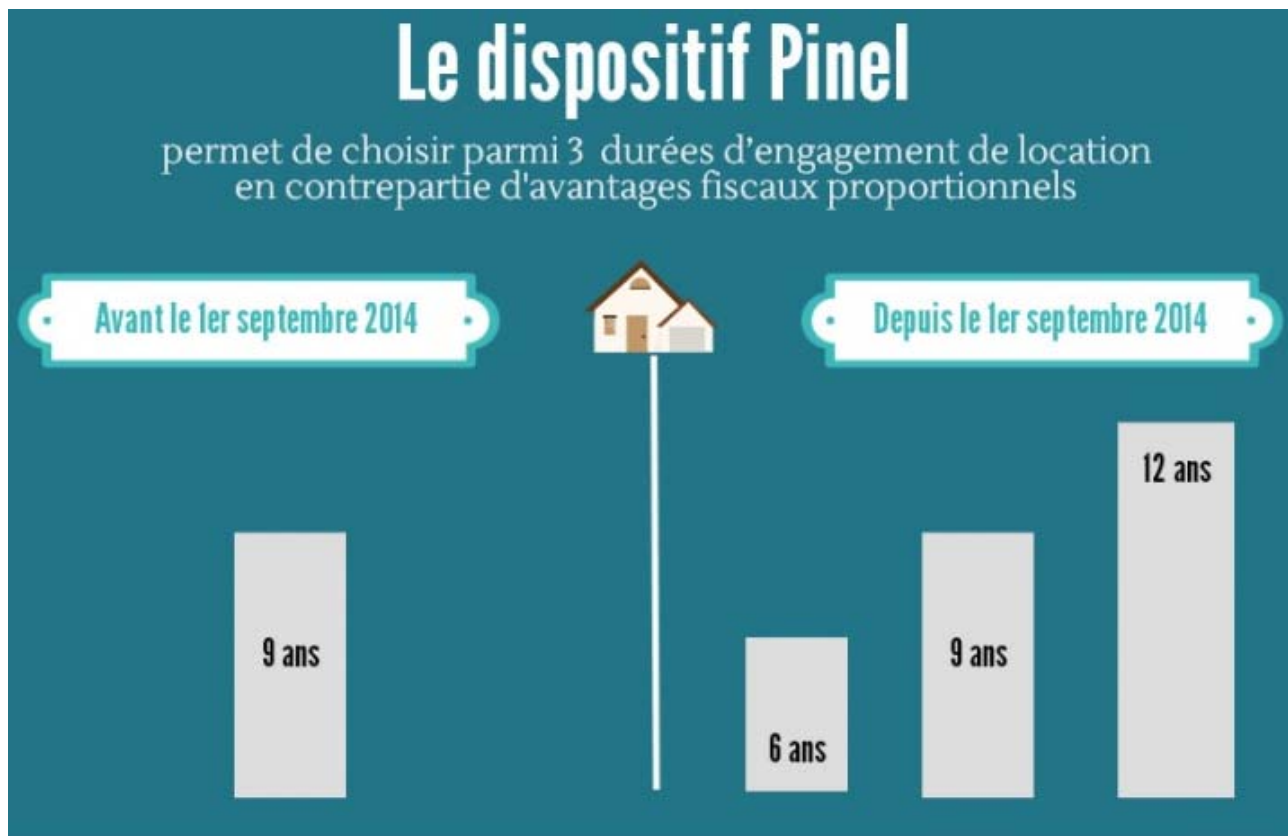


En déplacement à Cachan (Val-de-Marne), Manuel Valls a rappelé l'engagement du Gouvernement pour la relance de la construction. Un engagement qui s'illustre par [le plan de relance qu'il a présenté le 29 août](#) dernier et qui repose sur trois piliers :

- **encourager l'accèsion à la propriété** grâce à la révision des modalités d'octroi du prêt

à taux zéro (PTZ) ;

- **assouplir, notamment, les conditions d'investissement locatif**, afin de donner confiance aux investisseurs. Depuis le 1er septembre 2014, la durée d'engagement de location n'est plus fixée uniquement à 9 ans, mais le propriétaire peut louer son bien 6, 9 ou 12 ans ;
- **simplifier les normes et la réglementation**. Cela se traduit par un raccourcissement des délais d'obtention du permis de construire et un prolongement de sa validité ainsi qu'une simplification du code de construction.



## UNE NOUVELLE AIDE POUR FAVORISER LA CONSTRUCTION

Le Gouvernement souhaite accompagner et encourager les maires qui s'engagent pour la relance de la construction. Une nouvelle aide sera versée dès le second semestre 2015.

Celle-ci est fixée à **2 000 euros par logement**, privé ou social, en vente ou en location "et ce, au-delà d'un seuil de construction correspondant à 1% du parc de résidences de la commune", a expliqué Manuel Valls. Pourront profiter de cette aide les communes, situées dans des zones tendues, dont le potentiel fiscal ne dépasse pas 1 030 euros par habitant et qui respectent les obligations de construction de logements sociaux fixées par la loi SRU.

*Le Gouvernement entend être au côté de ces maires courageux, volontaristes, qui ne cèdent pas au repli, qui envisagent l'avenir avec générosité en s'ouvrant aux jeunes et aux populations nouvelles.*

Manuel Valls

Le 4 mars 2015

## DES SIGNES ENCOURAGEANTS

**+ 15%**

de prêts accordés en février.

Les premiers effets bénéfiques du plan de relance de la construction sont d'ores et déjà visibles. "Les chiffres publiés par le ministère du Logement, la semaine dernière, montrent en fait qu'en 2014, 356 000 logements ont été mis en chantier. Le dernier trimestre 2014 - et l'année 2014 n'a pas été une bonne année, nous le savons bien, a d'une certaine manière sauvé l'année et représente davantage d'optimisme, un encouragement en tout cas pour l'année 2015", a souligné Manuel Valls.

Le moral des ménages commence à s'améliorer. De plus, les taux d'intérêt sont historiquement bas tandis que l'indicateur de solvabilité des ménages s'améliore. Les demandes de prêts se renforcent : on remarque une hausse de 15% des prêts accordés en février. On assiste également à une hausse de fréquentation des points de vente immobiliers et de signatures de contrats de réservation.

Le Premier ministre a également rendu hommage à Claude Dilain, sénateur de Seine-Saint-Denis, ancien maire de Clichy-sous-Bois, décédé mardi 3 mars et fervent défenseur des habitants des "quartiers". "Il était, pour nous tous, un homme et aussi un élu modèle même s'il aurait refusé ce titre. Il aura tant fait pour sa commune, pour les quartiers, pour les Clichois et pour les Français", a déclaré Manuel Valls devant, notamment, le maire de Cachan, Jean-Yves Le Bouillonnet.



**Manuel Valls**

@manuelvalls

Suivre

Défenseur acharné des territoires urbains en difficulté, Claude Dilain aura marqué Clichy-sous-Bois, la Seine-St-Denis et la République.

MV

10:54 - 3 Mars 2015